



Réunion des organisateurs des étapes de la Coupe de Bretagne en eau libre en visio dimanche 17 janvier 2021

Bénédicte Compois , présidente de la Ligue de Bretagne de Natation et Jean Yves Abgrall accueillent en visio l'ensemble des participants. Toutes les organisations sont représentées par une ou plusieurs personnes.

Les comités départementaux invités sont représentés pour les 22, 29, 56 par leur président(e), le 35 par son vice-président et son secrétaire général.

Un bref retour en arrière sur l'année écoulée avec 7 organisateurs, 9 journées et 20 épreuves qui se sont déroulées sans souci sanitaire, 2443 engagements et 37 clubs bretons participants . Cependant 5 annulations (COVID), Remerciements aux organisateurs pour leur implication permettant aux clubs et aux nageurs de reprendre une activité natatoire trop longtemps absente.

Programme 2021

Sont rappelés les points importants modifiés l'an passé et qui restent d'actualité, à savoir : les différents podiums, le nombre d'étapes pris en compte, les barèmes applicables pour différentes courses, la mise en place de relais comptant pour le classement « clubs ».

les classements seront suivis et mis à jour par Hervé Bervet et Nicolas Malivet

Jury : Chaque Comité aidera les organisateurs de son département à constituer les jurys et à assurer en amont une formation et un recyclage des officiels. En présentiel , prévoir une 1/2 journée par département. Si impossibilité prévoir en visio au niveau régional une session formation et une session recyclage.

Matériel : Chaque organisateur prendra ses dispositions pour récupérer le matériel auprès de l'organisateur précédent . Voir règlement financier voté en AG par les clubs. L'acquisition de bouées supplémentaires doit être envisagée pour la bonne visibilité des parcours et la sécurité des nageurs. Des devis sont en cours pour 4 bouées supplémentaires.

Règlement des étapes : Certains préconisent un règlement type. Compte tenu de la diversité et l'hétérogénéité des épreuves, il est difficilement réalisable . Il faut rappeler que chaque organisateur est maître et responsable de son étape. Il est seulement demandé à ce que les différents points évoqués ci avant et figurant dans le règlement de la Coupe de Bretagne, soient repris dans le règlement de chaque étape . Chaque étape devra présenter son propre règlement à la ligue pour validation.

Récompenses finales : plusieurs organisateurs dont Matthieu Collin, référent de la commission, estiment que les récompenses finales proposées aux nageurs sont insuffisantes , compte tenu de leur investissement sportif et aussi financier . Bénédicte précise que notre coupe de Bretagne ,de plus en plus étoffée, pourrait nous permettre d'attirer des partenaires afin d'équilibrer les budgets de la ligue. Il faut avoir un projet global pour l'olympiade en tenant compte de l'apport de licences et

d'une visibilité accrue sur le territoire. Olivier Julienne précise qu'Harmonie Mutuelle et Décathlon s'engage de plus en plus à nos côtés pour l'eau libre.

Néanmoins la ligue demandera à la commission « eau libre » d'étudier une revalorisation des récompenses finales.

Un organisateur évoque l'équipementier Mako (combinaisons isothermes), basée sur Rennes qui pourrait également être sollicité. Ceci pose toutefois problème, Décathlon faisant partie de nos partenaires.

Les récompenses à l'issue de chaque étape est du domaine de l'organisateur. Il est important de tenir compte des catégorie d'âge spécifique à l'eau libre (pas de différenciation d'âge entre filles et gars)

Outils

Jean Yves indique les outils mis à disposition par la FFN à l'intention des organisateurs

- la plateforme des inscriptions : www.ffnextranat.fr
- Extranat et extranat-pocket pour la gestion informatique des compétitions
- 3 tutoriels : Organisateurs / Engagements / Création d'un compte de paiement.
- Guide de l'organisateur
- Outil d'aide au dimensionnement de votre dispositif prévisionnel de secours .

Il appartiendra à chaque organisateur de s'y référer et de les utiliser pour la gestion de leurs épreuves

A propos du compte de paiement , des frais sont prélevés (0,15 € fixe + 0,55 % de la somme payée, pour 30 € (0,15+0,165 =0,32 €) , montant perçu : 29,68 €

L'an passé, pas de souci majeur pour les utilisateurs. Les comptes créés l'an dernier sont réutilisables cette année sans manipulation supplémentaire. Seul souci, la complexité des remboursements des engagements pour une organisation annulée

Concernant l'outil d'aide au dimensionnement du DPS, il faut utiliser l'outil transmis précédemment, Celui qui figure sur le site FFN (2014) est obsolète et sera remplacé prochainement,

Le document que l'organisateur doit remonter à la ligue indique les modalités de prise en compte des outils précités.

Brigitte nous indique qu'elle a testé le tableau en se référant à l'étape de l'an passé à Logonna-Daoulas en compagnie du responsable du DPS (CFI CNSM Brest)

Gaëlle ISTIN (Présidente du CN Concarneau) nous rappelle l'accident survenu l'an passé sur l'étape de Concarneau et précise les responsabilités du président de club et fait savoir que la responsabilité du président de club ne se délègue pas même si la sécurité est confiée à un organisme agréé. Gaëlle nous indique chronologiquement l'ensemble des faits qui ont engendré la déficience responsable de l'accident. L'enquête suit son cours et n'est pas close.

Bénédicte nous rappelle notre devoir de vigilance et fait part de l'augmentation des risques due à la participation accrue du « grand public »

Il est précisé le rôle et les fonctions de l'officiel de sécurité qui est ,pour nos épreuves régionales, un membre du comité d'organisation. Celui-ci doit prévoir la possibilité d' aménager ou de modifier les parcours en fonction des conditions météorologiques , par exemple.

la présence d'un BNSSA par embarcation peut être une difficulté pour certains organisateurs . Il est précisé que cela ne concerne que les embarcations prévues pour la sécurité dans la limite du nombre d'embarcations exigé

Certains clubs forment ou font former leurs propres BNSSA . On pourrait envisager un pool commun de bénévoles et de BNSSA .

Contacts :

le contact national au niveau de l'eau libre est Florian Lucas et informatique Eric Bouté. Il est recommandé à chacun d'appeler en priorité les référents départementaux ou régionaux.

Communication :

Katarin est en charge de la communication . Lui transmettre rapidement la fiche de renseignements pour finaliser le flyer

Divers : Certains sites se trouvent en zone Natura 2000. Des autorisations spécifiques sont à instruire.

Nouveautés réglementaires (FFN)

Possibilité pour les nageurs d'utiliser des bouées « rescue-tube »

Interdiction pour le « grand public » d'utiliser les combinaisons « néoprènes » si température de l'eau est supérieure à 24 °

Nage Hivernale

Olivier présente les épreuves de nage hivernale sur la plage de Bréhec à Plouha (22) ,les 21 et 22 février. Pour l'instant, tout est OK. Au programme 1km,500m,200m,100m,50m, relais entreprises avec des règles sécuritaires appropriées.

Marion Joffle (championne de France de Ice-Swimming et Thibaud Collet, traversée de la Manche en 2020) ont donné leur accord pour leur participation (nage et conférence)

Calendrier :

Peu de modification dans les dates prévisionnelles. Pas de chevauchement entre les dates de la discipline et de la natation course, pour l'instant.

Les organisateurs indiquent verbalement les épreuves. Certains vont certainement rajouter des relais. Ils sont invités à faire remonter rapidement leurs fiches aux personnes référentes pour l'établissement du calendrier définitif.

Projets pour l'olympiade :

utiliser des épreuves existantes comme support de championnats (TC , Jeunes, Maîtres)

- départementaux
- régionaux
- interclubs / NB : L'étape de Redon s'est positionnée pour organiser des interclubs régionaux 2021.

Un classement spécifique « handisport » peut être mis en place, La plateforme fédérale prévoit l'engagement des licenciés handisport. Il est préférable de prévoir des épreuves intégrées plutôt que séparées

Bénédicte clôt la réunion en indiquant qu'une commission « eau libre » est mise en place par la ligue avec Jean Yves et Matthieu comme référents , afin de réfléchir au développement de la discipline et du suivi de nos nageurs « élites » et souhaite une bonne saison pour tous.

Fin des travaux 12 h 30

CALENDRIER

date	lieu	milieu	Organisateur
8 mai	ST M'HERVE	LAC  	CN VITRE
16 mai	LAC AU DUC	LAC 	UN PLOERMEL
5 juin	ST CAST LE GUIDO	M 	DINAN NATATION SAUVETAGE
6 Juin	TADEN DINAN	RIVIERE 	DINAN NATATION SAUVETAGE
3 Juillet	LAC GUERLEDAN	LAC 	EN PONTIVY & LIONS CLUB
17 juillet	QUIBERON	MER  	QUIBERON ATLANTIQUE NATATION
18 juillet	QUIBERON	MER  	QUIBERON ATLANTIQUE NATATION
24 juillet	CARNAC	MER 	AURAY NATATION
31 juillet	LOCQUIREC	MER 	CN MORLAIX
7 Aout	CONCARNEAU	MER 	CN CONCARNEAU
22 Aout	PLOUNEOUR TREZ- BRIGNOGAN PLAGES	MER 	NATATION BRETAGNE & OFFICE DU TOURISME DES COTES DES LEGENDES
28 Aout	REDON	RIVIERE  	CN PAYS DE REDON
29 Aout	REDON	RIVIERE  	CN PAYS DE REDON
12 Septembre	Plage de TRESTEL	MER 	LANNION NATATION
19 septembre	INZINZACH LOCHRIST	RIVIERE 	COMITE DEPART 56



COUPE DE BRETAGNE



COUPE DE FRANCE



EDF AQUA CHALLENGE